



HELLENIC PARLIAMENT

ELSA PAPADEMETRIOU
VICE PRESIDENT

Athènes, le 30/06/2008

M. Hubert HAENEL
Président de la Délégation pour
l'Union Européenne
du Sénat
Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75 291 Paris 06
Télécopie : 01 42 34 27 72

Monsieur le Président, Cher Collègue,

En vue de la réunion de la Troïka de la COSAC je voudrais vous proposer d'examiner l'inclusion dans l'ordre du jour de l' XIème COSAC, du sujet de la politique intégrale de la gestion des frontières de l'Union Européenne ainsi que de la politique de migration et d'asile.

La Commission des Affaires Européennes du Parlement Hellénique estime que les communications récentes de la Commission Européenne en la matière offrent une occasion d'entamer une consultation sur ces sujets très actuels et d'aller plus loin afin de réussir une harmonisation des politiques et une mutualisation des moyens d'action des états européens. En outre, il est indispensable d'examiner la mise en vigueur des accords de réadmission avec les pays tiers.

Par ailleurs, le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice est mis par le Traité de Lisbonne, sous l'examen spécifique des Parlements nationaux, exigeant à la fois une coopération interparlementaire étroite et constructive.

En attendant votre réponse positive, veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments très distingués.

ELSA PAPADEMETRIOU

Vice - Présidente du Parlement Hellénique
Présidente de la Commission des Affaires Européennes



HELLENIC PARLIAMENT

ELSA PAPADIMITRIOU
VICE PRESIDENT

Athènes, le 30/06/2008

M. Pierre LEQUILLER
Président de la Délégation pour
l'Union Européenne
de l'Assemblée Nationale
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75 355 Paris 07 SP
Télécopie : 01 39 07 88 89

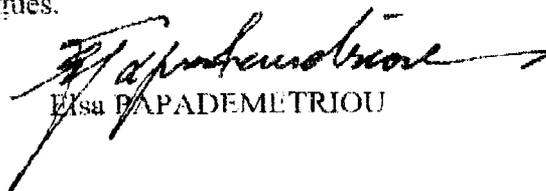
Monsieur le Président, Cher Collègue,

En vue de la réunion de la Troïka de la COSAC je voudrais vous proposer d'examiner l'inclusion dans l'ordre du jour de l' XLème COSAC, du sujet de la politique intégrale de la gestion des frontières de l'Union Européenne ainsi que de la politique de migration et d'asile.

La Commission des Affaires Européennes du Parlement Hellénique estime que les communications récentes de la Commission Européenne en la matière offrent une occasion d'entamer une consultation sur ces sujets très actuels et d' aller plus loin afin de réussir une harmonisation des politiques et une mutualisation des moyens d'action des états européens. En outre, il est indispensable d'examiner la mise en vigueur des accords de réadmission avec les pays tiers.

Par ailleurs, le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice est mis par le Traité de Lisbonne, sous l'examen spécifique des Parlements nationaux, exigeant à la fois une coopération interparlementaire étroite et constructive.

En attendant votre réponse positive, veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments très distingués.



ELSA PAPADEMETRIOU

Vice - Présidente du Parlement Hellénique
Présidente de la Commission des Affaires Européennes